



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fiche de données de sécurité conforme à la directive 2001/58/EEC

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit:

PRIMAL(TM) WS-24E EMULSION

Utilisation du produit

Revêtement fonctionnel pour finition industrielle générale.

Fournisseur

Rohm and Haas
La Tour De Lyon, 185 Rue de Bercy
75579 Paris, Cedex 12 France
Téléphone: +33 (0)1-40-02-50-00
Adresse e-mail: SDS@rohmdhaas.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Urgence Rohm and Haas +33 (0)3-88-73-60-00
Orfila +33 (0)1-45-42-59-59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères des Directives Européennes 67/548/CEE et 99/45/CE incluant leurs amendements (2001/60/CE et 2006/8/CE).

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est une préparation.

Ce produit ne contient pas de substances dangereuses pour la santé ou pour l'environnement au sens de la directive 67/548/CE ni de substances pour lesquelles il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition reconnues, présentes en concentrations égales ou supérieures à celles prévues dans la directive 99/45/CE.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon par précaution. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion: Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter un médecin si nécessaire. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Décomposition thermique La décomposition thermique peut engendrer des monomères acryliques.

Moyen d'extinction approprié:

Employer des moyens d'extinction adaptés au feu environnant.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie:Des éclaboussures peuvent se produire quand le produit est porté à des températures supérieures à 100°C. Le film de polymère peut brûler.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Précautions pour la protection de l'environnement

ATTENTION : Veillez à ne pas contaminer les égouts et les eaux naturelles.

Méthodes de nettoyage

Endiguer immédiatement les déversements avec des matières inertes (sable, terre).
Mettre en récipients distincts les liquides et les solides pour récupération ou élimination .

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation.
Garder le récipient bien fermé. Ne pas respirer les vapeurs, le brouillard ou le gaz.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:Préserver du gel - la stabilité du produit pourrait être affectée. Bien agiter avant l'utilisation.

Stockage

Température de stockage:1 - 49 °C

Autres données:Des vapeurs de monomères peuvent se dégager si le produit est chauffé lors de la mise en oeuvre. Se référer à la SECTION 8 pour les différents types de ventilation. NOTE : Le formaldéhyde se dégage en milieu acide.Dans ce cas, prévoir une ventilation adéquate afin d'éviter une exposition au formaldéhyde supérieure aux recommandations de la Société ROHM AND HAAS de 0,3 ppm pour la VLE .

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limite(s) d'exposition

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous , si existantes .

Contrôle de l'exposition

Protection des yeux:Lunettes de sécurité avec protections latérales. Porter des lunettes de protection compatibles avec les appareils respiratoires utilisés.

Protection des mains:Le type de gants recommandés est indiqué ci-dessous. Gants en néoprène

Protection respiratoire:Utiliser un équipement de protection respiratoire certifié répondant aux directives Européennes en vigueur (89/656/CEE, 89/686/CEE) lorsque les risques respiratoires ne peuvent pas être évités ou suffisamment limités par des moyens techniques de protection collective ou par des mesures, méthodes ou procédés d'organisation du travail .

Mesures de protection:Les installations de stockage ou d'utilisation de ce produit doivent être équipées d'un rince-œil.

Mesures d'ordre technique:Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	liquide
Couleur	blanc
	laiteux
Odeur	Odeur ammoniacale
pH	6,9 - 7,4
Point/intervalle d'ébullition	100 °C Eau
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable
Pression de vapeur	2.266,4808 Pa à 20 °C Eau
Densité de vapeur relative	<1,0Eau
Hydrosolubilité	Diluable
Densité relative	1,03 - 1,08
Viscosité, dynamique	600,000 mPa.s maximum
Taux d'évaporation	<1,00 Eau
Pourcentage de produits volatils	63 - 67 %

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactions dangereuses	Aucun à notre connaissance. Stable
-----------------------	---------------------------------------

Matières à éviter	Il n'y a aucune incompatibilité connue pour ce produit.
-------------------	---

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune données sur le produit n'est disponible. Les données ci-dessus se rapportent à des produits similaires.

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 rat > 5.000 mg/kg
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 lapin > 5.000 mg/kg
Irritation de la peau	lapin Peut causer une irritation fugace.
Irritation des yeux	lapin Pas d'irritation des yeux

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité	Aucune données sur le produit n'est disponible. Les données ci-dessus se rapportent à des produits similaires. Ce type de produit n'est pas biodégradable, et difficilement bio-éliminable. Boues activées, essai d'inhibition de la respiration (OECD 209): >100 mg/l (pas d'inhibition)
------------------	---

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Précautions pour la protection de l'environnement: ATTENTION : Veillez à ne pas contaminer les égouts et les eaux naturelles.

Élimination

Coaguler l'émulsion en ajoutant par degré du chlorure ferrique et de la chaux jusqu'à l'obtention d'un liquide clair. Lesurnageant peut être rejeté dans les eaux usées. Pour élimination, on peut incinérer ou mettre en décharge dans un lieu autorisé ceci conformément aux réglementations envigueurs.

Catalogue des déchets européens (2000/532/EC)

L'affectation d'un groupe déchet approprié EWC ainsi que d'un code déchet EWC propre à ce produit dépend de l'utilisation qui est faite de ce produit. Contacter les services d'élimination de déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation pour le transport par route et par rail (ADR/RID)

Non reglementé (Non dangereux pour le transport)

Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)

Non reglementé (Non dangereux pour le transport)

Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)

Non reglementé (Non dangereux pour le transport)

Les classifications transport peuvent varier en fonction du volume de l'emballage et peuvent être influencées par des variations réglementaires régionales ou nationales.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquette

La classification et l'étiquetage ont été déterminés selon les directives 67/548/CEE et 99/45/CEE incluant leurs amendements (2001/60/CE et 2006/8/CE).

Symboles et indications de danger

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères des Directives Européennes 67/548/CEE et 99/45/CE incluant leurs amendements (2001/60/CE et 2006/8/CE).

Maladies Professionnelles (R-463-3, France): (Exempt)

EU. EINECS (EINECS) Ce produit satisfait toutes les exigences de l'Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes (EINECS).

US. Toxic Substances Control Act (TSCA) Les matières premières entrant dans la composition de ce produit sont soit dans l'inventaire de Toxic Substance Control Act (TSCA) ou soit en sont exemptées.

16. AUTRES INFORMATIONS

Téléphone en cas d'urgence

Europe	+33 (0) 140025045
USA	+1-215-592-3000

Légende

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
BAC	Acétate de butyle
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
PEL	Limite d'exposition admissible
VLE	Valeur limite d'exposition à court terme

TLV	Valeur limite tolérable
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
	La barre dénote une révision de fiche de données de sécurité antérieure.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Version: 1 . 4
Date de révision: 28.09.2007
Date d'impression: 30.09.2007
Layout 210202